



HAL
open science

Master Tourisme

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Tourisme. 2015, Université Lumière - Lyon 2. hceres-02040958

HAL Id: hceres-02040958

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02040958>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Master Tourisme

- Université Lumière - Lyon 2

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences humaines et sociales

Établissement déposant : Université Lumière - Lyon 2

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Ce master mention *Tourisme* est organisé autour d'une spécialité *Tourisme, loisirs, patrimoine* et deux parcours : *Tourismes et patrimoines* et *Développement et marketing des territoires et des aménagements touristiques*. Il s'agit d'une formation dont la première année de master (M1) est organisée en deux options, qui préfigurent les quatre parcours actuels du master 2 : *Culture et patrimoines*, *Développement et marketing des territoires*, *Innov'action et Tourisme, territoire, transports et TIC (4T)*.

Les enseignements sont prodigués à l'Université Lumière - Lyon 2 (Campus Porte des Alpes Bâtiment Europe, Bron) et l'objectif principal du master est de former des professionnels du tourisme, capables d'intervenir dans les champs du développement et de la communication territoriale d'une part, de la valorisation des patrimoines d'autre part.

Avis du comité d'experts

Le cursus n'est pas toujours suffisamment cohérent et lisible, à commencer par l'intitulé des parcours qui change au fil du dossier. La première année est structurée au premier semestre autour d'un tronc commun dominant auquel s'ajoute une unité d'enseignement spécifique à l'un des deux parcours, comptant pour 12 crédits. La spécialisation est largement amplifiée en master 2. Mais il manque certains éléments importants qui peuvent être attendus, même dans un master professionnel, comme la méthodologie de recherche. De même, il serait utile de préciser certaines différences entre les deux parcours : un mémoire de stage en lien avec une « méthodologie du mémoire de stage » comme enseignement au semestre 4 parcours « développement et marketing » alors qu'il existe pour ce même semestre 4, une méthodologie du mémoire en parcours « patrimoine ». Seuls les enseignements du master 2 sont intégrés dans le dossier, alors que les enseignements du master 1 figurent dans une des annexes (équipe pédagogique). La formation est dans l'ensemble cohérente par rapport aux objectifs de professionnalisation, laquelle se traduit par la place importante réservée aux professionnels dans la formation, qu'il s'agisse de professeurs associés à temps partiel (PAST) ou d'intervenants extérieurs impliqués dans les champs du tourisme et du patrimoine notamment. Toutefois, le dossier affiche une part de 50 % des enseignements réservés aux professionnels, alors qu'il est difficile de le lire à travers les éléments fournis. En master 1 par exemple, le volume d'heures dédié aux professionnels est largement inférieur par rapport aux enseignants de l'établissement (hors PAST). En revanche, cette professionnalisation est bien représentée par la mise en œuvre d'un projet professionnel (15 crédits), et des stages obligatoires qui représentent une part importante de la formation. Leur durée est longue, comprise entre 5 et 6 mois et prend place au second semestre. En master 1, il compte par exemple pour 30 crédits. Il aurait été utile de préciser comment se déclinent les travaux liés au stage (rapport de stage, restitution orale, etc.).

Le positionnement de la formation est satisfaisant. Aucune autre formation en tourisme de niveau master n'existe au sein du Pôle de recherche et d'enseignement supérieur de Lyon : le master « métiers du patrimoine » à Saint-Etienne n'est pas articulé à la dimension touristique comme peut l'être celui de Lyon 2. La pluridisciplinarité des études touristiques s'incarne à travers le rattachement des intervenants à différentes équipes de recherche, à savoir trois laboratoires. Mais le dossier indique que depuis la fin de la cohabilitation avec l'Université de Grenoble (Joseph Fourier), il n'existe plus de formation master recherche à Lyon 2 dans le secteur du tourisme. Seuls trois étudiants du parcours « patrimoines » ont par ailleurs poursuivi en doctorat. Des partenariats sont mis en place dans le cadre de la professionnalisation, avec des acteurs institutionnels comme la MITRA (Mission d'ingénierie touristique Rhône Alpes) ou la DRAC (Direction régionale des affaires Culturelles) Rhône Alpes par exemple.

L'enseignement est assuré à la fois par des enseignants de l'établissement et des professionnels. Plusieurs professionnels interviennent dans la formation, notamment deux PAST (consultants) dont l'un est impliqué en tant qu'administrateur au sein du syndicat national de l'ingénierie loisirs culture tourisme (GEFIL). Quatre professionnels viennent s'adjoindre aux PAST. Le pilotage manque de lisibilité, s'agissant notamment de la responsabilité de la formation : le dossier d'évaluation fait apparaître deux identités comme « contacts » pour la formation, alors que le tableau de l'équipe pédagogique désigne une tierce personne en tant que responsable de la formation en master 1.

L'effectif baisse depuis 2011 en master 1 : 67 en 2011, 62 en 2012, puis 54 en 2013. L'effectif tend à baisser également en master 2 depuis 2012 : 57 en 2013 (respectivement 66 en 2011 et 67 en 2012). L'attractivité est satisfaisante à l'international : le nombre d'étudiants internationaux se situe entre 5 et 7 chaque année, soit entre 18 et 26 % du total de la promotion. Le taux de réussite est très satisfaisant puisqu'il atteint 82 % en 2012 (même s'il manque le nombre de présents aux examens) en master 1. Il manque des informations sur l'insertion des diplômés.

Éléments spécifiques de la mention

<p>Place de la recherche</p>	<p>La multidisciplinarité des études en tourisme s'incarne à travers le rattachement des intervenants à différentes équipes de recherche : l'Unité mixte de recherche 5600 Environnement, Ville et Société, le Laboratoire d'Etudes rurales -Equipe d'Accueil 3728- et Coactis -Equipe d'Accueil 4161-. Mais le dossier indique que depuis la fin de la cohabitation avec l'Université de Grenoble (Joseph Fourier), il n'existe plus de formation master recherche à Lyon 2 dans le secteur du tourisme. Seuls 3 étudiants du parcours « Patrimoines » ont poursuivi en doctorat.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>Des études à dimension professionnalisante (de « pré-faisabilité » comme l'indique le dossier) sont mises en place pour différents acteurs institutionnels sous la forme d'« ateliers tutorés », impliquant une restitution aux commanditaires.</p> <p>S'ajoutent à ces études des stages de longue durée. Des intervenants professionnels sont enfin impliqués dans la formation, mais le dossier fournit des informations floues voire contradictoires qui ne permettent pas de savoir quelle est précisément la part de leurs enseignements dans le volume total. Les réseaux d'anciens étudiants sont classiquement mobilisés lors des recherches de stage.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Un projet professionnel est demandé aux étudiants en master 2. La place du stage revêt une dimension déterminante dans la formation. Leur durée est comprise entre 5 et 6 mois et prend place au second semestre. L'information manque de précision et de clarté. Les stages existent en master 1 et 2 mais cette information n'apparaît que par recoupement des pièces versées au dossier, en analysant la structure de la formation sur les deux années (dossier d'évaluation pour la structure du master 2 et document « équipe pédagogique pour la formation » pour la structure du master 1). En master 1, le stage compte par exemple pour 30 crédits.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>Des accords Erasmus ont été signés en Espagne (avec l'université Roviri i Virgili) et en Italie. Une convention pour un master co-diplômant a été signée avec l'Université d'Economie de Kharkov (UNEKH) au cours du précédent contrat (master en double diplôme). Le dossier fait part d'un renforcement des partenariats au sein de l'Union Européenne (université libre de Bruxelles, Belgique). Des relations suivies existent aussi avec le Kenya, Madagascar et le Québec.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Le recrutement en master 1 s'appuie sur la licence de géographie, histoire, histoire de l'art et langues.</p> <p>Environ 150 candidatures (170 pour la première session de recrutement 2009/2010) sont reçues chaque année et une</p>

	<p>soixantaine est retenue. Concernant le master 2, le dossier indique que « des candidats externes viennent compléter le vivier formé par les étudiants du master 1. Les meilleurs de cette formation (12 de moyenne au minimum à chacun des deux semestres) sont admis de droit en M2 ». Il serait utile de savoir quelle est la proportion d'étudiants externes au master 1 qui alimente le master 2.</p> <p>Pour l'année 2011-2012, une mise à niveau avait été mise en place avec « une organisation spécifique de session intensive », mais qui n'a pu être reconduite « faute de moyens pédagogiques attribués ».</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique	<p>Cette rubrique mériterait d'être mieux renseignée. Les enseignements sont organisés en présentiel, à travers des cours et des travaux dirigés. La place du numérique n'est pas renseignée.</p>
Evaluation des étudiants	<p>Les examens sont organisés en contrôle continu ou en contrôle terminal en fonction des enseignements. Les jurys d'attribution des diplômes sont composés d'enseignants-chercheurs et enseignants mais aussi de professionnels.</p> <p>Un mémoire de synthèse est classiquement prévu en Validation des Acquis de l'Expérience. Le mémoire de stage est soutenu publiquement en présence des tuteurs universitaire et professionnels. Le 1er semestre et le 2e semestre du master 2 ne se compensent pas.</p>
Suivi de l'acquisition des compétences	<p>Les acquis théoriques sont validés à travers les examens mais aussi les stages. Les stages permettent de développer l'apprentissage des savoir-faire liés aux spécialités.</p>
Suivi des diplômés	<p>Les modalités du suivi des diplômés sont doubles : une « enquête Sigma au niveau de l'université, complétée par un questionnaire annuel adressé aux anciens étudiants par voie de courrier électronique (mise en place : 2009) ». Mais le dossier n'apporte pas de précisions supplémentaires.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	<p>Cette rubrique est trop faiblement renseignée : le dossier indique que l'« évaluation complète des formations par les étudiants a été mise en place en 2009 et doit être reconduite annuellement ».</p> <p>Un conseil de perfectionnement a existé mais n'est plus mis en place faute de participation. Plusieurs réunions du département de tourisme, au cours de chaque semestre (conseils pléniers) permettent de faire émerger les avis des étudiants, représentés par leurs délégués.</p>

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- Ancrage international relativement fort et en voie d'extension.
- Volonté de professionnaliser la formation en déployant une diversité d'outils (projets professionnels et stage de longue durée notamment).
- Place pertinente dans l'environnement académique, liens avec des partenaires institutionnels et privés impliqués dans le champ.

Points faibles :

- Manque de cohérence et de lisibilité de l'ensemble (part des professionnels dans la formation, contenu et place de certains enseignements, pilotage de la formation, etc.)
- Plusieurs rubriques ne sont pas renseignées (analyse de la qualité de l'insertion et du devenir des étudiants diplômés, place du numérique dans l'enseignement, jurys d'examen, suivi de l'acquisition de compétences, suivi des diplômés).
- Ancrage modeste de la formation dans la recherche.
- L'autoévaluation est fragile et manque d'explicitation.
- Certains métiers identifiés comme débouchés sont en faible adéquation avec la formation (« leveur de fonds » par exemple).

Conclusions :

Des absences dans le dossier fragilisent une lisibilité et une cohérence qui font parfois défaut, et signalent une défaillance dans le pilotage de la formation. Celui-ci mériterait par exemple de gagner en clarté car il n'existe pas de coordinateur clairement identifié, et le dispositif d'autoévaluation reste fragile. La force de la formation pourrait résider dans sa bonne articulation avec les milieux socio-économiques mais la place des professionnels parmi les intervenants reste à clarifier. L'autre point à valoriser renvoie à la place singulière que la formation occupe au sein de l'environnement académique régional.

Observations de l'établissement

HCERES – RAPPORT D’EVALUATION –
Observations de portée générale

Mention : Master Tourisme

Pas d’observations.

Jean-Luc MAYAUD
Président de l’Université Lyon 2

